

CONSEILS DE POSE - PARQUET CHÊNE MASSIF - POSE COLLÉE

Techniques de pose adaptées aux conditions du logement et aux DTU correspondants de la pose autorisée, notamment DTU 51.2 : Parquets à coller. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de ces conditions.

► Généralités

- Le bois est un matériau naturel provenant de forêts durablement gérées, les parquets peuvent présenter des aspects différents. De plus les parquets n'obtiennent leur couleur qu'après quelques semaines d'exposition aux U.V, il est donc conseillé de ne mettre les tapis que plusieurs semaines après application.
- Il est conseillé d'ouvrir les paquets, dans la pièce où le parquet devra être posé, pour faire respirer le bois (afin d'éviter les chocs thermiques et hygrométriques) au moins une semaine avant la pose.
- Votre parquet est huilé avec des huiles naturelles séchées aux UV. Lames rainées et bouvetées sur 4 rives. Votre parquet ne nécessite pas une finition supplémentaire. Il est prêt à poser.
- Pose collée préconisée avec colle polyuréthane pour parquets massifs. Application de la colle sur chape à l'aide d'une spatule. Collage en plein. Prévoir une colle adaptée en fonction de la largeur du parquet et vérifier sa compatibilité avec le support. Pour l'application de la colle, vous pouvez vous munir d'une spatule crantée, afin de répartir uniformément la colle sur le support (Type TKB 16)
- Prévoyez une quantité supérieure de parquet (entre 5 et 8 %) de votre surface réelle pour couvrir les chutes liées à la pose et la découpe des lames.

► Etat du chantier avant la mise en œuvre / stockage

- Le séchage du gros oeuvre, des enduits et de la chape doit être suffisant.
- Vitrages posés et travaux de peinture achevés.
- Pour une bonne pose, température des locaux entre 15° et 25°.
- Les lames doivent être stockées à plat, sans contact direct avec la dalle, conservées dans leur emballage jusqu'à 48 heures avant la pose où là il faudra enlever les films et cartons de protection afin d'acclimater le bois à la pièce.

► Contrôle du support

- Le support doit être plan (7mm sous une règle de 2.00m), soigneusement nettoyé et exempt de résidus de plâtre, graisse, peinture et autres parties friables. La teneur en humidité de votre support ne doit pas excéder 3% de la masse sèche. Pour y parvenir, ventilez et chauffez si nécessaire ; mesurer avec l'humidimètre approprié méthode CM, et faire contrôler.
- Chape ciment : celle-ci aura dans sa masse une humidité n'excédant pas 3%. Pour y parvenir, ventiler, et chauffer si nécessaire ; mesurer avec l'humidimètre approprié méthode CM, et faire contrôler. A défaut, compter pour les chapes normales, 1 semaine par cm pour le séchage
- **Pour poser un plancher chauffant basse température** : Votre chape doit avoir un taux d'humidité maxi de 1,5% de la masse sèche (0,5% pour une chape liquide ou anhydrite). Le séchage naturel doit être complété par une mise en température pendant au moins 3 semaines avant la pose du parquet. Interrompre ensuite le chauffage 48h avant la pose du parquet. Après pose, attendez encore au moins une semaine avant de remettre progressivement en fonction le chauffage. *La pose collée d'un parquet massif sur plancher chauffant est possible pour les largeurs de lame jusqu'à 150 mm inclus.*

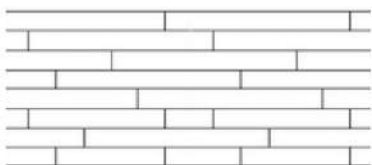
► Mise en oeuvre

- L'air ambiant doit être compris entre 45% et 65% d'humidité.
- Le parquet doit avoir une hygrométrie comprise entre 7 et 11% pour une excellente stabilité. Vous pouvez contrôler l'hygrométrie à l'aide d'un hygromètre
- Conservez un joint de dilatation de 10mm tout autour de votre pièce en utilisant des cales adaptées (cales en bois). Pour des locaux de grandes dimensions > à 5m, prévoir un joint de dilatation correspondant à 0,15% de la largeur développée des lames

CONSEILS DE POSE - PARQUET CHÊNE MASSIF - POSE COLLÉE

► Sens de pose

Le sens dans lequel vous devez poser votre parquet massif dépend de plusieurs facteurs, notamment la taille de la pièce, la source de lumière et le sens de la marche. Il n'y a pas de règle d'or, mais on l'installe généralement dans le sens de la marche, ou perpendiculairement à la source de lumière principale. En revanche, si vous avez des pièces très longues, il peut être intéressant de poser le parquet perpendiculairement à la longueur de sorte à élargir la pièce. Et inversement, si vous souhaitez donner encore plus de longueur, il peut être mise parallèlement à la grande longueur.



► Décalage des joints

Les parquets se posent à l'anglaise (cf illustration), c'est à dire que les joints de lame, d'une rangée à l'autre, doivent être décalés d'au moins 2 fois la largeur du parquet, par souci d'esthétique mais aussi de stabilité. Pour un parquet de 15 cm de largeur, vous devrez ainsi décaler les joints d'au moins 30cm

► Pose de la première rangée

Nous recommandons de démarrer en haut à droite de la pièce, ainsi il sera plus facile d'installer les prochaines lames. Installez en périphérie vos cales, une cale tous les 50 cm environ, appliquez la colle à l'endroit où doit venir la lame en dépassant un peu, faites sauter la languette du plus long côté du parquet à l'aide d'une scie radiale, circulaire ou sauteuse, et venez poser la lame contre les cales. Allez jusqu'au bout du mur en faisant de même avec les autres lames, et réaliser la découpe adéquate en fin de mur. La chute restante pourra être réutilisée en début de rangée suivante si sa longueur le permet (+ de 10 cm, pour l'esthétique et la stabilité)

Poursuivez la pose de la même manière pour les rangées suivantes, sans enlever la languette. Elle sera à insérer dans la rainure de la rangée précédente. Vous pouvez vous servir d'une cale ainsi que d'un maillet pour que les lames soient bien jointives entre elles

Quand vous avez installé à peu près 50 cm de parquet, vous pouvez mettre en peu de poids dessus (les cartons de colle ou de parquet par exemple), pour favoriser la prise de la colle.

► Finitions

Une fois le parquet installé intégralement, vous pouvez enlever les cales. L'espace laissé pourra être couvert à l'aide de plinthes, ou d'autres moulures de finitions (quarts de rond, triangles, congés). Votre parquet est déjà protégé (huilé ou verni), vous n'avez donc plus rien à faire.

► Entretien

Pour l'entretien, le parquet peut dans un premier temps être passé à l'aspirateur. Les parquets huilés ou vernis peuvent être nettoyés avec une serpillère microfibre légèrement humide. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. N'utilisez jamais de l'ammoniac ou du chlore, ce qui provoquerait des tâches noires sur le bois : Une serpillère humide, avec un nettoyant pour parquet à diluer. Autre option possible : les balais à pulvérisation directe, qui ont l'avantage de nourrir le parquet de façon régulière.

► Garantie du parquet

La garantie de ce parquet est de 5 ans (veuillez conserver soigneusement votre ticket de caisse avec la date d'achat), sous réserve que ce parquet ait été placé et entretenu selon les instructions et consignes indiquées ci-dessus. La garantie ne s'applique que sur les défauts majeurs par rapport à la spécification du produit (aspect technique) et seules les lames présentant une anomalie indécélable au moment de la pose sont prises en compte et échangées. La garantie se limite à ce seul échange de lame présentant un « vice caché » et ne couvre en aucune façon les frais de réfection, de finitions, de main d'œuvre. La garantie ne s'applique que lorsque le parquet a été posé dans des pièces où la température est de $\pm 20^{\circ}\text{C}$ pendant toute l'année, et où l'humidité de l'air varie de façon permanente entre 50 et 60%. La garantie n'est pas transmissible. La garantie est accordée sous réserve du respect des exigences mentionnées ci-dessus. La garantie ne couvre pas les coups, les accidents, l'apport d'humidité, les traitements non adaptés, les montages défectueux, les dégâts dus à un manque d'entretien ou la pose de lames défectueuses. L'usure normale, telle que des griffes dues au sable, ne relève pas non plus de la garantie. Des différences de ton qui surviennent sous l'influence de la lumière ne relèvent pas de la garantie.